

# LE P'TIT ANDRÉANAIS

L'info en bref tous les 15 jours à Saint-André des Eaux



## VIE MUNICIPALE

### INFORMATION COVID-19

**La municipalité rappelle que le port du masque est obligatoire sur toute la commune.**

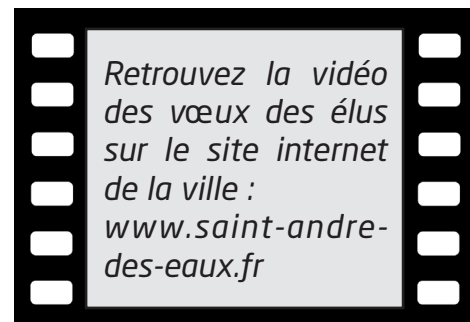
Les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 18h à 6h est en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain, jusqu'à nouvel ordre.

### VACCINATION

La campagne de vaccination a commencé ce lundi pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes à risques. Malheureusement, tous les créneaux de vaccination ouverts en Loire-Atlantique jusqu'au 15 février prochain ont été réservés dès les premières 48 heures.

La Préfecture attend un nouvel approvisionnement de vaccins pour ouvrir de nouveaux créneaux. Dans cette attente, les CCAS des communes sont sollicités pour recenser les personnes de plus de 75 ans et les personnes à risques qui sont **isolées et qui ne peuvent se déplacer** par elles-mêmes pour la vaccination.

**Ces personnes sont donc invitées à contacter dès que possible l'accueil de la mairie et le CCAS au 02 51 10 62 62 afin de se faire recenser.**



Retrouvez la vidéo des vœux des élus sur le site internet de la ville : [www.saint-andre-des-eaux.fr](http://www.saint-andre-des-eaux.fr)

## REPAS DES AÎNÉS

En raison du contexte sanitaire incertain pour les mois à venir, le traditionnel repas des Aînés est compromis. La municipalité travaille à une solution pour y remédier tout en tenant compte des contraintes sanitaires.

## EMPLOIS SAISONNIERS

La CARENE propose en juillet et août prochains, aux étudiants âgés de plus de 18 ans et appartenant à l'une des dix communes de la CARENE : - **des emplois saisonniers non spécialisés** pour assurer la collecte des ordures ménagères, l'entretien et l'accueil dans les piscines, des emplois d'adjoints techniques pour les services de l'eau et de l'assainissement ainsi que quelques emplois d'agents administratifs.

- **des emplois saisonniers spécialisés**, accessibles aux titulaires du BNSSA ou du BEESAN, sont également proposés, dans les différentes piscines de la CARENE.

### Comment postuler ?

Téléchargez le questionnaire de candidature qui correspond au type d'emploi auquel vous souhaitez postuler (ou retirez-le à l'accueil de la CARENE).

Retournez votre dossier de candidature complet **avant le 16 mars 2021** à :

Monsieur le Président de la CARENE

Direction des Ressources Humaines  
4, avenue Commandant l'Herminier  
- BP 305 - 44605 Saint-Nazaire  
Cedex

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la direction des ressources humaines au **02 51 16 48 48**.

## TRAVAUX

**Aménagement de l'Auditoire : du 8 janvier au 31 mars. Le dispositif «zone bleue» est suspendu pendant toute la durée des travaux.**



**Rue de l'Océan** : branchement Enedis du 1<sup>er</sup> au 16 février.

**Route de Coicas, route de la Lande d'Ust** : branchement Enedis jusqu'au 29 janvier.

**Route de Ranlieu** : Travaux Génie civil, jusqu'au 29 janvier.

**Rue de la Brière** : modification du réseau BT aérien, jusqu'au 29 janvier.

## HORAIRES DES SERVICES

### Service Accueil/Etat-civil :

Du lundi au samedi, 9h à 12h  
Mardi et jeudi, 14h à 17h  
Vendredi, 14h à 16h

### Service Urbanisme :

De 9h à 12h  
Les lundi, mercredi et vendredi et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois  
Accueil téléphonique les lundi et vendredi, de 9h à 12h

### Bibliothèque

Mardi, 15h à 18h  
Mercredi, 10h à 12h30 & 15h à 18h  
Samedi, 10h à 12h30

## ÉTAT-CIVIL

### Mariage :

**Anthony Loreau & Léa Brizay**, mariés le 12 décembre

### Naissance :

**Zack Jolly Septier**, né le 1<sup>er</sup> janvier

### Décès :

**Paule Drapeau née Rouillon**, décédée le 6 janvier

## DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN

Les Andréanais peuvent offrir une seconde vie à leur sapin en profitant des opérations de broyage proposées par la CARENE.

Du 11 au 27 janvier

Les habitants pourront déposer leur sapin aux horaires d'ouverture de la végétérie, les lundis et mercredis de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 18h.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient récupérer leur broyat, le broyage sera effectué sur place à compter du lundi 1<sup>er</sup> mars.

## DÉMARCHES EN LIGNE : UN POINT D'ACCÈS NUMÉRIQUE À LA SOUS-PRÉFECTURE

Les usagers qui ne disposent pas d'un accès internet, ou qui sont peu à l'aise avec les procédures dématérialisées, peuvent, sur rendez-vous, être accompagnés dans leurs démarches (CNI - Passeport - permis de conduire - carte grise). Une jeune volontaire en service civique reçoit les usagers à la Sous-préfecture de Saint-Nazaire, du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30.

Pour prendre rendez-vous, il convient d'appeler au : **02 40 00 72 60**, ou encore par mail à l'adresse suivante : **sp-saint-nazaire@loire-atlantique.gouv.fr**

## SNCF : UN GUICHET MOBILE À SAINT-ANDRÉ DES EAUX

Dès ce mardi 19 janvier, un agent vient à votre rencontre pour vous informer sur l'offre et les services SNCF.

# BOUTIQUE MOBILE TER

UN AGENT VIENT À VOTRE RENCONTRE POUR VOUS INFORMER SUR L'OFFRE ET LES SERVICES SNCF



La Boutique TER Pays de la Loire, c'est presque tout SNCF près de chez vous.

Retrouvez-nous sur la place de l'église à Saint-André-des-Eaux tous les mardis de 08h30 à 13h et de 14h à 16h.



► Retrouvez les offres Aléop en TER :



► Retrouvez les offres TGV INOUI, Intercités.



### PLANNING

DES GARES ET BOUTIQUES MOBILES

Pour connaître les dates et horaires de présence des Gares et Boutiques Mobiles dans la région, rendez-vous sur le site internet : [paysdelaloire.ter.sncf.com](http://paysdelaloire.ter.sncf.com) > rubrique Services & Gares > Les points de ventes

## CARENE - MOINS DE DÉCHETS, LE DÉFI REVIENT !

**Vous souhaitez réduire votre production de déchets ? Pour la deuxième année consécutive, la CARENE propose de vous accompagner dans cette démarche à travers un défi sur une période de 4 mois.**

**Comment ?** En pesant vos déchets (ordures ménagères, déchets recyclables, verre, déchets biodégradables) pendant un mois afin de prendre conscience du poids qu'ils représentent. Pour les habitants de la CARENE, c'est plus de 540 kg de déchets par an et par personne qui finissent dans nos poubelles !

Ensuite, grâce à des conseils, visites, ateliers ludiques et pratiques, à vous de jouer ! Durant les trois mois suivants, vous continuez à peser vos poubelles en appliquant des gestes simples de la réduction des déchets en compostant, en achetant en vrac, en cuisinant, en fabriquant vos produits ménagers ou cosmétiques, en apposant un autocollant « stop

pub » sur votre boîte aux lettres...

En 2020, les participants ont réduit leur production globale de déchets de 20 % grâce à des astuces très simples. Vous pensez pouvoir en faire autant ou plus ? Alors ce défi est fait pour vous !

**Toutes les infos sur le site de la Carene.**

*Information covid 19 : restons vigilants, le virus circule toujours !*



Ne pas se serrer la main



Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable